

# HAUTE SOLITUDE



*Jean Zay à la prison de Riom (1941)*

Un film documentaire de Laurent VÉRAY – 1h38  
Avec la voix d'Éric CARAVACA

Contacts : La Chambre aux fresques – Les Yeux d'Izo

Léa Yapi : Programmation, technique 06 69 38 15 97 [lyapi@chambreauxfresques.com](mailto:lyapi@chambreauxfresques.com) [lesyeuxdizo.diffusion@gmail.com](mailto:lesyeuxdizo.diffusion@gmail.com)

Thomas Schmitt : Producteur 06 86 76 50 68 [tschmitt@chambreauxfresques.com](mailto:tschmitt@chambreauxfresques.com)





Jean Zay avec ses filles, Hélène et Catherine, dans la cour de sa cellule, à la prison de Riom, en 1941.

## Résumé

*Haute solitude* est une plongée dans la vie d'un prisonnier, celle de Jean Zay détenu durant quatre ans (à Clermont-Ferrand, Marseille puis Riom) pour ses idées politiques, dans la France de l'Occupation. Chronologique, le récit se déploie aussi de manière thématique, comme si nous étions dans la tête du personnage et à travers sa propre parole, recréée sur la base de ses écrits de prison. La cellule, tel un espace-temps hors du monde, plein de sa personne mais aussi parfois de ses proches, offre à Jean Zay la possibilité d'un retour sur son passé et sur soi. La détention devient un voyage au bout de lui-même.

## Jean Zay

Célèbre Ministre de l'Éducation nationale du Front populaire, Jean Zay, chargé aussi du Sport, de la Jeunesse, des Beaux-Arts, de la Recherche, jusqu'en septembre 1939, connu pour être à l'origine de réformes scolaires importantes mais également du CNRS, de l'ENA ou du Festival de Cannes, a été assassiné par la milice de Vichy, le 20 juin 1944. Il avait 39 ans.

Parce qu'il incarnait, au sens propre du terme, les valeurs de la République, de la laïcité, de la politique éducative, culturelle et artistique du Front populaire, parce qu'il était d'origine juive et franc maçon, Jean Zay était devenu, pour Pétain et les collaborateurs avec l'Allemagne nazie, un homme à abattre.

# L'intention

Jean Zay a d'abord été pour moi, en classe primaire, le nom d'un groupe scolaire à Clermont-Ferrand, où je suis né et où j'ai passé ma jeunesse. Quelques années plus tard, étudiant à la faculté d'histoire, m'intéressant tout particulièrement à la période de l'entre-deux-guerres, j'ai appris qui il était et le rôle qu'il avait joué comme homme d'État au sein du gouvernement de Léon Blum, en 1936. Je fus d'autant plus frappé par son destin et sa terrible fin qu'à la même époque, j'étais pigiste au journal *La Montagne*, dans l'agence locale de Riom, située à deux pas de la maison d'arrêt où il fut enfermé durant trois ans et demi.

Le désir de revenir sur cette histoire m'a longtemps trotté dans la tête. Les choses se sont concrétisées en 2014, lorsque j'ai fait la connaissance des deux filles de Jean Zay, Catherine et Hélène, après la projection à Orléans de mon documentaire *La Cicatrice. Une famille dans la Grande Guerre*. Dans un geste de confiance et de grande générosité, elles m'ont permis d'accéder aux exceptionnelles archives privées de leur père (ses notes manuscrites, ses carnets, ses lettres, ses photographies, etc.) tout en m'offrant la possibilité d'en faire un film.

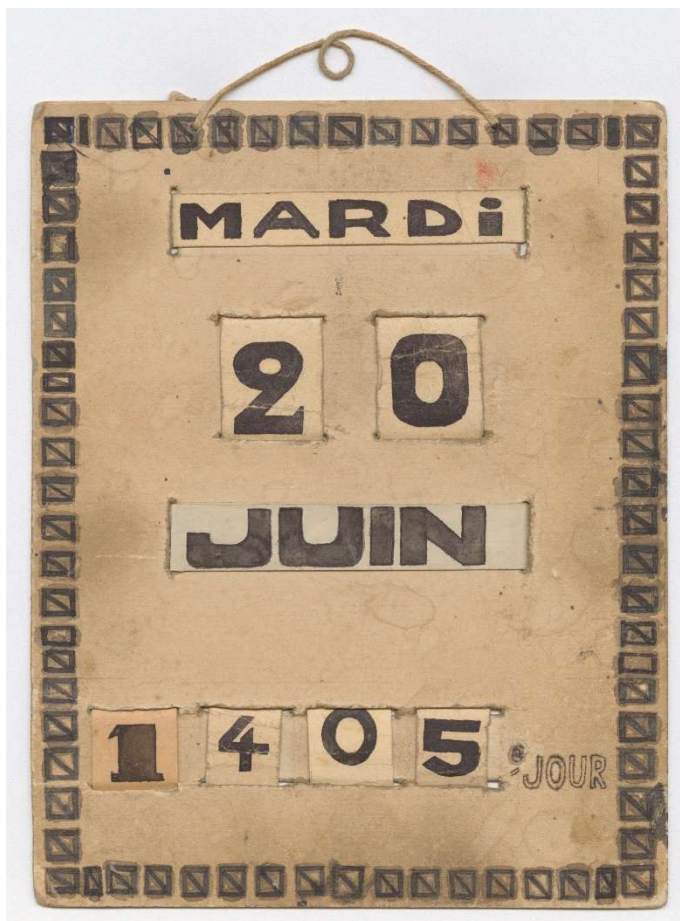
Le point de départ de mon film est avant tout de rendre hommage à un homme de conviction, que j'admire profondément, dont l'action remarquable se situe loin des ambitions politiciennes. Un homme épris de liberté, privé de la sienne à cause de ses idées, avant d'être tué par des fascistes français. Un démocrate, un progressiste fauché dans la fleur de l'âge, dont le nom s'est imposé à moi avant que je découvre l'ampleur et la qualité de son œuvre politique, et son incroyable production littéraire et épistolaire durant ses années de détention. Ce que je trouve impressionnant chez Jean Zay, c'est son engagement républicain sans limite, en dehors de tout intérêt personnel, cette quête de dépassement de soi qui l'anime, son désir d'atteindre le meilleur de lui-même pour le mettre au service des autres, de son pays, et ce face aux épreuves, à la dureté de la vie politique, aux persécutions. Évidemment, ce portrait, presque un « Jean Zay par Jean Zay, en prison », résonne avec l'actualité politique française et internationale.

## Le contexte historique

Le 16 août 1940, Jean Zay est arrêté au Maroc avec 27 autres parlementaires. L'ancien ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du gouvernement du Front populaire, alors qu'il veut continuer la guerre contre l'Allemagne nazie depuis l'empire colonial français, est accusé de désertion par le gouvernement du maréchal Pétain. Transféré à Clermont-Ferrand, il est jugé par un tribunal militaire, qui, après une parodie de procès, le condamne à la déportation à perpétuité au bagne de Cayenne, le 4 octobre 1940. Cette peine, qui n'est pas sans rappeler celle du capitaine Dreyfus 46 ans plus tôt, inexécutable en temps de guerre, est transformée en incarcération en métropole. Après deux mois passés dans une cellule du Haut-Fort Saint-Nicolas à Marseille, Jean Zay est transféré à la prison de Riom où il sera détenu jusqu'à son assassinat par la Milice, dans la forêt de Cusset, au Puits du diable, près de Vichy.

## Le réalisateur

Historien du cinéma, professeur à l'université Sorbonne Nouvelle, Laurent Véray a consacré une partie de son travail aux images de la Première Guerre mondiale (*La Grande Guerre au cinéma. De la gloire à la mémoire*, Ramsay, 2008, *Avènement d'une culture visuelle de guerre. Le cinéma en France de 1914 à 1928*, Nouvelles éditions Place, 2019) et aux écritures audiovisuelles de l'histoire (*Les images d'archives face à l'histoire. De la conservation à la création*, Scerén/CNDP, 2011). Par ailleurs, il a réalisé des films en lien avec ses recherches, notamment *L'Héroïque cinématographe* (2002) sur le parcours de deux opérateurs d'actualités en 1914-1918, et en 2014 *La Cicatrice, Une famille dans la Grande Guerre* à partir de lettres et photographies de 8 membres d'une même famille.



## Verbatim - extraits début du film

« Déserteur ! Moi ! [...] Dès que j'aurai fini de m'expliquer, ma bonne foi éclatera aux yeux du simple bon sens. Tant qu'on ignore la vérité, on peut peut-être me suspecter (si l'on ne me connaît pas). Mais, quand j'aurai pu faire mon récit jusqu'au bout, je suis sûr que personne ne pourra plus, dans sa conscience, me considérer comme un coupable, si peu que ce soit. Et moi qui lui ai consacré ma vie comme avocat, j'ai confiance dans la Justice. [...] Attendons que le dossier soit terminé et la vérité s'imposera d'elle-même [...] ».

« Clermont-Ferrand. Mercredi 28 août 1940. Quelle émotion ce soir ! Quel coup, quel saisissement, quelle joie subite et brusque, à la nouvelle magnifique, que je n'attendais pas avant quinze bons jours ! quand, à 8 heures du soir, au moment où la nuit tombante envahit ma chambre et où j'allais allumer l'électricité, un garde vint me remettre le télégramme de Papa, parti de Rabat à 11 heures 50 [...]. Je lus le télégramme au bord de ma fenêtre et je me souviendrai toute ma vie de mon éblouissement, de mon saisissement. Je me suis mis, en même temps, à rire et à pleurer, partagé tour à tour entre la joie immense de me savoir une nouvelle petite fille et la douleur de n'avoir pas été à tes côtés pendant cette épreuve [...]. J'ai tourné en rond pendant des heures, embrassé vos photos et le télégramme que j'ai gardé toute la nuit sur mon cœur, comme le seul geste de tendresse que je pouvais faire, malgré la distance, envers ma petite fille Hélène. J'ai rêvé cent fois, reconstitué les événements de mille manières différentes. Cinq minutes après avoir reçu le télégramme, j'avais besoin d'annoncer la nouvelle à quelqu'un : je l'ai criée à travers la porte des sous-officiers qui logent en face de mon palier ; ils m'ont félicité et dit que 3 kilos, c'était très bien. [...] Maintenant, je puis attendre, maintenant le temps passera vite, maintenant un nouveau motif puissant de courage me soutient [...] Mon amour chéri, mon amour bien-aimé, que de joies, que de réconforts tu m'auras donnés ! Je t'adore et suis heureux. Jean ».

« Lundi 30 septembre. Ma petite Mado bien-aimée. Moi qui ai si souvent tenu entre mes mains des actes d'accusation concernant des inconnus que j'allais défendre devant la Cour d'Assises ou le Tribunal militaire, j'ai reçu avec une sensation étrange, ce matin, celui qui porte mon nom et il me faut faire un effort presque impossible pour m'imaginer qu'il me concerne, que celui qu'on accuse ainsi d'un crime est bien moi et que tout ceci n'est pas le fruit d'une erreur insensée qui va se dissiper en regardant le papier de plus près. Mais je ne rêve pas ; il faut m'en convaincre. L'acte d'accusation [...] prétend [...] que la désertion a été instantanée, parce que "commise en présence de l'ennemi", et qu'il n'y a donc aucun compte à tenir de ce qui s'est passé ensuite [...] Mais il ne dit pas pourquoi, alors, j'aurais déserté, pour quoi faire, dans quel but, au surlendemain de la demande d'armistice [...]. Je suis innocent, ma conduite militaire suffit à le démontrer, et c'est elle seule dont je veux faire la preuve devant les juges. C'est de tout cela que je me suis longuement entretenu avec Alexandre Varenne, le meilleur des avocats et notre conversation m'a montré une fois de plus que je serai excellemment, admirablement, défendu. Quant à moi, ma voix sera celle de ma conscience. Le reste regarde la conscience du Tribunal et j'ai confiance en elle. Mon amour chéri, je vous embrasse tous mille fois, et je te serre longuement sur mon cœur, Jean ».

**Le tribunal militaire de la 13<sup>e</sup> région siégeant à Clermont-Ferrand accuse Jean Zay de désertion devant l'ennemi et le condamne à la déportation à perpétuité au bagne de Cayenne, le 4 octobre 1940.**

« Les juges ne m'ont trouvé aucunes circonstances atténuantes. Ils m'ont infligé une peine qu'on épargne à des assassins, à des traîtres. Je condamné à une peine politique qui n'a jamais été appliqué depuis la Commune. »

« Haut-Fort Saint-Nicolas. Marseille. Dimanche 8 décembre 1940, 11 heures du matin. Ma chère petite Jacqueline. Je suis arrivé ici mercredi vers 4 heures. Jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune nouvelle d'aucune

sorte, ni aucune visite. (...) Je suis dans une cellule sans feu, ouvrant, par une petite lucarne au-dessus de la porte (la seule ouverture) directement sur une terrasse élevée du port, que balaie un mistral furieux. L'humidité y rend la température plus basse encore que dehors. Tous mes vêtements et les quatre couvertures qu'on m'a données sont impuissants à me réchauffer. De 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, la lucarne (en verre diffus, si bien que je ne vois pas un morceau de ciel) laisse passer un jour avare, sous lequel j'ai grand-peine à écrire, les doigts d'ailleurs gelés. Mais, de 5 heures de l'après-midi à 8 heures du matin, je suis plongé dans l'obscurité totale (pas de lumière) et, comme on m'a retiré ma montre, je ne puis que subir, sans les voir passer, ces quinze heures mortelles et glacées dans les ténèbres... (...) Je suis innocent ; j'ai toujours fait, non pas mon devoir, mais plus que mon devoir, et toute la guerre, que j'étais dispensé de faire. Et je suis précipité dans un abîme dont, depuis quatre mois, le fond recule sans cesse, de plus en plus affreux et insondable ! Je garde ma foi, mon espérance, mon courage, mais il m'en faut beaucoup, beaucoup, beaucoup ! ... Mado me parle du printemps : où serai-je, le printemps prochain ? (...)

Ô Mort ! Vieux Capitaine !... Il est temps... Levons l'ancre !  
Ce pays nous ennuie, ô Mort !... Appareillons ! Si le Ciel et la mer sont noirs comme  
de l'encre,  
Nos cœurs, que tu connais, sont remplis de rayons ! ».

# Générique

**Un film écrit et réalisé par** Laurent Véray

**Avec la voix d'**Éric Caravaca

**Musique originale :** Martin Wheeler

**Image :** Hugues Gemignani, Dominique Gentil

**Son :** Alexis Farou

**Montage :** Isabelle Poudevigne

**Montage son et mixage :** Amélie Canini

**Design video :** Othello Vilgard

**Étalonnage :** Ludovic Vieuille

**Graphisme, titrages :** Stéphanie de La Chauvinière - Zoé Landron

**Une coproduction** La Chambre aux fresques, Girelle Production, Les yeux d'Izo

**Avec le soutien de la :**

Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le CNC et l'accompagnement d'ALCA,

Fondation pour la Mémoire de la Shoah,

Fondation La Poste,

Fondation La France Mutualiste,

Fédération Nationale Maginot,

Fondation du Grand Orient,

Fondation Amarion,

Ville de Riom,

Ville de Clermont-Ferrand,

et du Ministère des Armées.

**Avec la participation de** BIP TV, de la PROCIREP - Société des Producteurs, de l'ANGOA et du Centre national du cinéma et de l'image animée

**Avec l'aide de** la Société des Hôtels Littéraires

**Remerciements spéciaux :** Catherine et Hélène Zay

# Les archives

(Documents, films, photographies et sons radiophoniques)

Les extraits de textes utilisés dans le film sont issus des notes, carnets et correspondances de Jean Zay (1940-1944), ainsi que de son livre *Souvenirs et solitude* édité pour la première fois par Julliard en 1946.

Fonds Jean Zay des Archives nationales de France  
Lettres, notes manuscrites, carnets, photographies.

Collection personnelle de la famille de Jean Zay  
Photographies.

Gaumont Pathé Archives :  
Pathé-Journal de Marseille : « La visite du Maréchal Pétain à Marseille » (4 décembre 1940), « Bientôt le procès des coupables du désastre national à Riom » (1<sup>er</sup> janvier 1942). *Jeanne de France* (1942) un reportage de Jean Masson présenté par le Secrétariat général à l'Information. Plans de Jean Zay extraits des actualités filmées Pathé, Gaumont et Éclair de 1932 à 1939.

Collection Ciclic-Centre Val de Loire :  
Film amateur 9,5mm noir et blanc tourné par René Duneau lors des funérailles officielles de Jean Zay organisées par la ville d'Orléans, le 15 mai 1948.

FPA Classics :  
Fonds Émile Lauquin, « Les fêtes Johanniques à Orléans » avec Jean Zay et le président de la République Albert Lebrun (16mm) (1939).

Institut National de l'Audiovisuel :  
Radio diffusion nationale / Radio Vichy / Radio Paris (Tino Rossi chante *J'ai fait le tour du monde et j'ai trouvé l'amour à tes côtés* ; musique de *Ça sent si bon la France* ; air de *Maréchal nous voilà* ; discours de Pierre Laval sur les bombardements alliés en avril 1944 ; indicatif d'une émission ; dernier édito de Philippe Henriot en 1944).  
Enregistrement du discours de Jean Zay pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution française le 23 juin 1939.

Archives départementales du Puy-de-Dôme :  
Documents administratifs de la période de l'incarcération de Jean Zay.

Mention du jury du meilleur scénario documentaire des Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2024